

## Résidences ADAMAS du 9 au 18 septembre 2022

En 2021, le Château de Goutelas inaugurerait le projet ADAMAS, programme de résidences pour jeunes chercheur·euse·s en droit.

Imaginé avec le concours de Madame Mireille Delmas-Marty, et s'inspirant des résidences d'artistes proposées par le Château de Goutelas, le programme ADAMAS offre un séjour de travail à de jeunes juristes sélectionné·e·s par nos partenaires : l'Académie Internationale des Principes de Nuremberg, l'Association Internationale de Droit Économique (AIDE), le Conseil Constitutionnel et l'Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ).

Dans un cadre de travail exceptionnel, les résidences ADAMAS permettent d'établir des liens entre juristes issus de différentes disciplines du droit, et de nourrir la réflexion du Centre culturel de rencontre de Goutelas, dont le thème associé de façon singulière trois axes profondément inscrits dans son histoire : l'humanisme, le droit et la création.

La seconde édition des résidences ADAMAS, se déroulera du 9 au 18 septembre 2022, elle réunira cinq résident·e·s, lauréat·e·s de prix décernés par les partenaires mentionnés ci-dessus que nous avons le plaisir de vous présenter ici.

**Mme Camille Aynes** | Mention spéciale du Prix Vendôme de l'IERDJ

*La privation des droits civiques et politiques. L'apport du droit pénal à une théorie de la citoyenneté.*

**Mme Rym Fassi Fihri** | Prix de thèse du Conseil Constitutionnel

*Les droits et libertés du numérique : des droits fondamentaux en voie d'élaboration : étude comparée en droits français et américain.*

**Mme Mona Giacometti** | Prix Vendôme de l'IERDJ

*La récolte transfrontière de preuves électroniques dans le contexte européen. Construction d'un modèle à l'aune d'une nouvelle conception de la souveraineté des Etats.*

**M. Enguerrand Marique** | Prix de thèse ex-aequo de l'AIDE

*Des outils juridiques pour construire la confiance dans les plateformes digitales.*

**M. Pierre Michel** | Prix de thèse ex-aequo de l'AIDE et soutien de l'Académie Internationale des Principes de Nuremberg

*Le transfert des concepts sociopolitiques dans le droit : le cas du genre.*

Pour cette nouvelle étape, nous organisons un temps de **séminaire le vendredi 16 septembre 2022 à compter de 17 heures.**

Précédés d'une courte présentation des travaux de recherche des résident·e·s, les regards croisés de magistrat·e·s, d'avocat·e·s, d'universitaires et de chercheur·euse·s permettront de nourrir la réflexion sur **ce qu'apporte la recherche à la compréhension du droit et à sa pratique.**

Myriam Plet, présidente de l'association Château de Goutelas  
Grégory Diguët, directeur du Château de Goutelas